



JOURNEE REGIONALE INTER-COLLEGES DES PSYCHOLOGUES FPH

**Place et fonction des psychologues dans
la Nouvelle Gouvernance Hospitalière**

Vendredi 28 janvier 2011

De 9h00 à 17h00

Salle de Conférence du Conseil Général de l'Eure
Cité Administrative – blvd Georges CHAUVIN
27000 EVREUX
(en face de la Préfecture de l'Eure)

Organisation :

- collège des psychologues du CHS de Navarre,
- avec la participation de la Direction du CHS de Navarre,
- avec le soutien du Conseil Général de l'Eure.

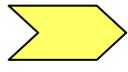
Contact :

sandrine.cocagne@chs-navarre.fr
Tél : 02.32.32.35.96.

La journée est gratuite mais l'inscription obligatoire

Programme

Place et fonction des psychologues dans la Nouvelle Gouvernance hospitalière

 matin

9h00 : **Accueil des participants**

9h30 : **Ouverture de la journée**

*Mot de bienvenue de M. Gérard SILIGHINI, Président du Conseil de Surveillance du CHS de Navarre et 1^{er} Vice Président du Conseil Général de l'Eure,
Allocution de Monsieur Jean Marc KILLIAN, Directeur du CHS de Navarre,*

10h00 : **Les réformes de la santé : Quelle place et quelle fonction pour les Psychologues ?**

*Pôles d'activité, nouvelle gouvernance, T2A, certification, ARS (Agence Régionale de Santé),
Débat,*

11h00 : **Pause**

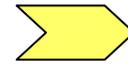
11h15 : **Collèges des Psychologues du CHS de Navarre**

Repères Historiques

Collège des psychologues du CHS du Rouvray,

Débat

12h15 : **Repas libre**

 après midi

13h45 : **les nouvelles règles de gestion des psychologues FPH**

*La circulaire de mai 2010 et le concours de recrutement par établissement,
Débat*

14h45 : **Collège du CHU de ROUEN**

Le lien avec la recherche :

Collège des psychologues du CHI Eure Seine

*Les psychologues en Service de Médecine Générale
Débat*

15h45 : **L'inter-collège régional :**

*Un niveau régional d'organisation désormais indispensable
Débat*

16h15 : **Perspectives**

*Des collèges pour exister au niveau des pôles et des établissements
L'inter-collégialité pour exister au niveau de l'ARS
Débat*

17h00 : **Conclusion de la journée**

Argumentaire

Il est aujourd'hui classique d'envisager sous l'angle de la complémentarité le rapport entre approche médicale et approche psychologique. La difficulté du moment tient au fait que les importantes réformes engagées dans la santé en général et dans le dispositif hospitalier en particulier, font l'impasse sur la place et les fonctions remplies par les psychologues. Ainsi la gestion désormais régionalisée de la santé, la nouvelle gouvernance hospitalière centrée sur les "pôles", la tarification à l'activité, les procédures de certification, les règles de coopération entre soignants... qui sont quelques unes des mesures phares des profondes réformes en cours n'ont-elles été conçues qu'avec pour seul horizon l'exercice d'activité de type médical. Ce qui a pour effet d'entretenir les tenants de l'approche psychologique dans une forme d'anomie dont les inconvénients deviennent de plus en plus problématiques.

Pour sortir de cette logique qui les laisse en suspens, les psychologues doivent se constituer collectivement en force de réflexion et de proposition pour développer des savoir-faire différents susceptibles de générer d'efficaces synergies entre médecine et psychologie. Avec le projet de jouer la carte de l'implication dans les nouveaux lieux d'organisation des soins que sont les "pôles" ainsi que les instances des Agences Régionales de Santé à partir de leur regroupement en collège par établissement et en inter-collège par région.

La journée est consacrée à une rencontre des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière de Haute-Normandie. Néanmoins, pour tenir compte des nouvelles et très larges compétences des ARS (organisation et financement des hôpitaux, du secteur médico-social, de l'exercice libéral) qui obligent les psychologues à s'organiser d'eux-mêmes pour y être représentés, la journée est ouverte à ceux qui souhaitent s'informer et nouer des contacts.



Formulaire d'inscription

Place et fonction des psychologues dans la Nouvelle Gouvernance Hospitalière

La journée est gratuite mais l'inscription est obligatoire

Dans la limite des places disponibles

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Lieu d'exercice :

Comment vous joindre en cas de besoin ? (manque de places par exemple)

Adresse mail :

Téléphone :

Bulletin à renvoyer avant :
Lundi 24 janvier 2011

Par voie postale au 62, rue de conches – 27022 EVREUX CEDEX
Ou par e-mail benoit.dupuis@chs-navarre.fr

pour toute information complémentaire, merci d'appeler au
02.32.32.35.96